

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Grandes Cultures et Pommes de terre » du 7 juin 2023

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Grandes Cultures et Pommes de terre » du 7 juin 2023
Responsable de la préparation du document	Hélène Louppe-Julien Beuve-Méry-Isabelle Monnart
Date de publication	/
Validé par	/
Annexe(s)	Liste des participants Présentation Farm For Good Présentation Collège

## II. Visite de la moutarderie Bister

En préalable à l'assemblée sectorielle, les participants ont eu l'occasion de visiter le site de production de la moutarderie Bister à Achène.

## III. Présentation de la filière moutarde et du réseau Farm For good (par Clothilde de Montpellier)

Farm For good est une asbl wallonne créée en 2020 et composée actuellement de 35 agriculteurs qui s'inscrivent dans une dynamique de transition agro-écologique en adoptant une agriculture bio-régénérative. Elle a aussi pour vocation de développer des filières locales en accompagnant le projet de producteurs depuis la transition jusqu'à la commercialisation de leurs produits vers des débouchés rémunérateurs. C'est ainsi que la filière moutarde est née en 2020 en collaboration avec la moutarderie Bister, ce qui a servi de pilote pour jeter les bases du dispositif d'accompagnement dont les objectifs fixés sont : 1) sols vivants, 2) biodiversité et eau, 3) autonomie et résilience, 4) rentabilité et efficacité.

Ce projet a démarré avec 10 hectares récoltés auprès de 5 agriculteurs pour un rendement de 262 kg par hectare mais afin d'améliorer ces chiffres et la maîtrise technique, l'asbl s'est associée avec l'UCL et le CRA-W



pour mettre en place différents essais. Cela a permis de tripler le rendement brut en 3 ans et d'amener d'autres producteurs à cultiver les graines de moutarde. En termes de prix, l'entreprise Bister a accepté de payer 3 fois plus cher lors du démarrage pour s'approvisionner en graines locales mais comparé à l'explosion des prix pratiqués par les pays producteurs exportateurs et les soucis d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, cela devient intéressant d'être livré en local. Du côté des producteurs, ils ont dû assumer tous les coûts logistiques au départ mais les prévisions tendent à montrer qu'avec l'augmentation des volumes, et des négociations sur le plan logistique, ces coûts diminuent au profit d'une meilleure rémunération du producteur. Sur base de ce modèle, d'autres entrepreneurs sont intéressés à démarrer un partenariat sur d'autres filières locales.

Prochainement, Farm For Good va se constituer en coopérative car les volumes produits par chaque membre sont suffisamment importants pour négocier avec chaque maillon de la chaîne. L'idée étant d'étendre le nombre de producteurs à 300 d'ici 10 ans pour fournir 40000 tonnes de matières premières.

A la suite de la présentation, les questions suivantes sont posées :

**1) Comment la répartition des hectares à produire se fait entre les membres ?** Tout se base sur des échanges entre membres sur base des demandes faites par les entrepreneurs.

**2) Quand les prix se sont envolés, est-ce que certains agriculteurs n'ont pas été tentés de vendre à l'extérieur ?** La filière moutarde étant bien spécifique, il n'y a pas eu de grosses différences de prix payé au producteur. Le prix et la logistique étaient fixés dans des contrats négociés par l'asbl qui assure une transparence totale vis-à-vis de tous les acteurs. S'occuper soi-même de la vente prend du temps et les agriculteurs de Farm for Good font confiance aux relations établies.

**3) Quelle est la rentabilité économique de la production de moutarde et les contraintes ?**

Les coûts de culture vont de 900 euros l'hectare à 1200 euros selon les pratiques des agriculteurs. En ce qui concerne le prix de vente, la coopérative achète au prix du marché au moment où le contrat est fait. La coopérative vend la matière, le bénéfice est ensuite divisé en 2 et tout est redistribué au producteur à la tonne rentrée dans la coopérative. La rentabilité est donc difficile d'estimer mais certains producteurs ont eu jusqu'à 200 euros l'hectare en maîtrisant bien les coûts et en ayant de bons rendements. La coopérative agit en totale transparence, tout le monde accepte de donner ses coûts de culture et ses rendements et cela permet de partager entre tous. De plus 2 ingénieurs agronomes passent chez chaque agriculteur pour aussi diffuser les informations à disposition et un guide de culture a aussi été créé.

**4) Utilisez-vous les services d'un organisme d'encadrement tel que le Cepicoop ?** Les discussions ont été entamées notamment sur la culture du pois. Une future collaboration est envisageable pour faire des essais dans différents coins de Wallonie et ainsi mutualiser les connaissances.

**5) Pour la filière tournesol, est-ce le projet lié à Sunwal-Alvenat ?** Oui Farm For Good est en lien avec les producteurs bio de cette filière

**6) Existe-t-il des prix différents pour la graine de moutarde bio et conventionnelle ?** Oui les cotations sont différentes ;

**7) Combien de kg de semences faut-il mettre par hectare ?** +/- 10kg



## IV. Validation de l'ordre du jour, pv de l'assemblée précédente et désignation du président de séance

L'ordre du jour est validé sans ajout. Le PV de l'assemblée sectorielle qui s'est tenu le 18 novembre n'a fait l'objet d'aucunes remarques. Michel Mathieu représentant grandes cultures au sein du Collège est désigné président pour la séance du jour.

## V. Activités du Collège des Producteurs

### a. Mise à jour des plans stratégiques

Le Collège des Producteurs a mis à jour tous ses plans stratégiques qui avaient été rédigés il y a 5 ans. Pour le secteur Grandes Cultures, celui des céréales alimentaires a été ré-actualisé car le contexte économique a bien changé avec un prix (blé, escourgeon, maïs) oscillant entre de grandes augmentations et de grandes baisses et des coûts de production explosés. Parmi les actions prévues dans le 1<sup>er</sup> plan, on peut noter l'aboutissement du projet Valcerwal avec le CRA-W dont l'objectif est une meilleure valorisation des céréales wallonnes en les faisant correspondre aux attentes des transformateurs locaux et en permettant leur culture de manière plus durable.

Il est à noter que tous les nouveaux plans doivent encore être validés par le cabinet du Ministre Borsus.

### b. Communication

Le site Filagri a été incorporé au site du Collège et permet d'accéder par secteur : aux chiffres clés, actualités, plans de développement, notes de l'observatoire...

### c. Prix juste producteur

Sur 740 producteurs qui bénéficient du label et 220 produits concernés, le secteur grandes cultures est bien représenté avec 80 bières, 4 farines, une marque de chips et du sucre de betterave.

### d. Celagri

Ce site est destiné à diffuser au grand public et journalistes des informations sur des sujets polémiques. On travaille avec un panel d'experts afin de rédiger de manière objective des dossiers et répondre à des questions. Une newsletter mensuelle est envoyée à un public d'abonnés.

### e. Easy Agri

C'est une plateforme dédiée à la vente d'animaux de rente tant du côté conventionnel que bio.

### f. Note de l'observatoire

Suite aux différentes crises covid et ukrainienne, une note est rédigée mensuellement afin de faire remonter les implications économiques, problèmes logistiques rencontrés par les différents secteurs. Cette note est envoyée au Cabinet du Ministre Borsus afin de le tenir informé. Une version simplifiée est disponible sur notre site internet.

### g. PWRP 2023-2027

En 2020, le Collège des Producteurs avait lancé un projet pilote avec quelques communes identifiées sur les problématiques du vivre ensemble entre agriculteurs et citoyens en



organisant des séances d'informations et la rédaction d'un référentiel sur les pratiques agricoles et spécifiquement phytos. Suite au covid, il n'a plus été possible d'organiser ces sessions mais dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan wallon de réductions des pesticides, un nouveau projet a été déposé. Le spectre du projet sera plus large puisqu'il vise 70 communes. Les modalités d'actions restent encore à définir.

## VI. Interface Producteurs-Distributeurs

Ce projet fait partie du plan de relance wallon et a pour objectif d'augmenter la part de produits locaux dans tous les segments de distribution BtB. Dans le cadre de ce projet, le Collège travaille en partenariat avec l'APAQ-W pour la promotion de ces produits, MaBIO pour la logistique des produits bio sur le marché matinal de Bruxelles et avec l'IFEL-W pour la commercialisation des fruits et légumes. Le travail de notre équipe est de prospecter au sein des franchisés avec un catalogue de produits locaux afin d'étendre leur gamme à un approvisionnement plus local.

## VII. Enquête

Le Collège des Producteurs a initié une enquête sur le renouvellement des générations en agriculture, celle-ci est ouverte jusqu'au 19 juin. Le public cible est : tout producteur installé depuis moins de 5 ans, les porteurs de projet, les étudiants. Les premiers résultats de l'enquête seront présentés lors de la foire de Libramont.



## Liste des participants

BEGUIN	Dani	Producteur
BEGUIN	Pierre	Producteur
CARTRYSSE	Christine	Cepicop
CONINCK	Eugenie	Corder
CONOTTE	Laurent	SPWW
COSTER	Maureen	Apaqw
DALCQ	Odette	Producteur
DE MAUPEOU	André	Farm For Good
ECK	Mathilde	Collège des Producteurs
HAINAUT	Philippe	Producteur
HENRIET	Francois	CRAW
JOUBERT	Camille	Collège des producteurs
LEGRAND	Quentin	Collège des producteurs
LHOEST	Henri	Producteur
MATHIEU	Michel	Producteur
MEERTENS	Loes	Biowallonie
NIHOUL	Philippe	SPW
PAUTRÉ	Vincent	Collège des producteurs
POCHET	Pascal	spw
POLET	Florent	Biowallonie
RENKENS	Benoit	Foire de Libranont
SEVRIN	Louise	Farm For Good
SMITH	Thomas	Collège des producteurs
VERMER	Pierre-Yves	Biowallonie